Commune de Bart Dournal d'information de la commune de Bart













Retrouvez votre commune sur FaceBook





Retrouvez votre commune sur City All

Bartoises, Bartois,

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une année fraternelle et sereine.

En ces temps troublés par une crise sanitaire et sociale qui ne semble pas trouver de fin, nous avons tous, et plus que jamais, besoin de nous écouter, de nous rassembler

et de nous témoigner chaleur et respect. C'était d'ailleurs le sens de notre belle fête du mois de septembre : partager et célébrer les liens qui unissent notre communauté. Nous avons tous plus en commun que les quelques sujets de querelles qui animent le débat sociétal : c'est notre force ! Préservons-nous de la division et approchons cette nouvelle année avec la confiance et l'unité qui nous permettront d'en faire un grand cru !

Vous le savez, j'ai toujours souhaité faire de notre mandat une période d'actions.
Bart a trop longtemps souffert d'attentisme et notre village, comme figé dans un autre temps, perdait de son attractivité.
Ce temps est révolu et l'année qui vient de

Ce temps est révolu et l'année qui vient de s'écouler en est une nouvelle démonstration.

De la sécurisation des zones sensibles du village, jusqu'à la réalisation de travaux de VRD (Voirie et réseaux divers), en passant par l'assainissement du budget municipal ou l'équipement de zones de jeux et des parcours sportifs, c'est avec une fierté non dissimulée que nous pouvons nous présenter devant vous avec ce nouveau magazine

municipal!

Demain, animés par la même volonté de replacer l'intérêt de Bart et de sa population au cœur du village, nous inaugurerons Carrefour express en juin avant d'engager la construction d'une résidence sénior avec Néolia. Parallèlement, d'autres actions nous permettront de répondre aux besoins des Bartois, de tous les Bartois! Le tout est et sera réalisé sans hausse d'impôt, promesse que nous sommes heureux de pouvoir vous renouveler cette année!

Prenez le temps de découvrir ce nouveau numéro d"Au fil du Rupt" et

contactez votre équipe municipale directement en mairie si nécessaire : nous sommes à votre écoute, au service de Bart !







La ligne de conduite menée depuis l'élection se poursuivra sur l'année 2022 avec de nouveaux projets, de nouveaux investissements pour tous les Bartoises et Bartois sans augmentation du taux de fiscalité communal.

	PRÉVISIONNEL BP 2021	RÉALISÉ BP 2021	RÉSULTAT
Investissement			
Dépenses	1 411 876,00	1 472 059,63	223 651,49
Recettes	1 411 876,00	1 695 711,12	
Fonctionnement			
Dépenses	1 858 455,92	1 861 004,32	349 447,34
Recettes	1 858 455,92	2 210 451,66	



Demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme est en place.

Ce service concerne:

- Les permis de construire, déclarations préalables, permis de démolir
- Les certificats d'urbanisme
- Les déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Le dépôt de dossier s'effectue en 3 étapes :

- 1 Rendez-vous sur le site internet https://autorisations-urbanisme.agglo-montbeliard.fr
- 2 Lors de la première demande, je crée mon compte ou je me connecte avec le dispositif FranceConnect
- 3 Je dépose ma demande en ligne en suivant les instructions et joignant les pièces nécessaires

Un service plus simple et plus rapide pour faciliter vos démarches ! (service en ligne accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 depuis chez vous, commun à 66 communes de l'agglomération)

Inscriptions sur les listes électorales

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars 2022 pour le faire en ligne et jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote.





Rentrée scolaire

Les effectifs des écoles sont répartis comme suit :

Ecole maternelle :

- 50 élèves dont 14 en petite section (PS), 19 en moyenne section (MS) et 17 en grande section (GS)
- Ces derniers sont répartis en deux classes : une PS/MS avec 26 élèves et une MS/GS avec 24 élèves

Ecole primaire :

- 108 élèves dont 21 en CP, 17 en CE1, 23 en CE2, 29 en CM1 et 18 en CM2
- 3 élèves ont complété les effectifs au cours du premier trimestre

Sécurité aux abords des écoles

Il est rappelé à tous que l'accès de la rue des écoles aux voitures est réglementé. Seuls les riverains et les personnes désirant se rendre au funérarium peuvent l'emprunter.

Afin d'accroître la sécurité, Monsieur JOUFFROY a accepté de changer les horaires du funérarium et la municipalité installera prochainement des caméras de surveillance permettant l'identification de la plaque d'immatriculation des véhicules s'engageant sur cette voie.

Nous en profitons également pour sensibiliser les parents au respect du code de la route, rue du moulin, côté maternelle afin d'éviter tout accident.

Des passages réguliers des gardes-nature s'effectueront lors des différents horaires d'arrivée et de départ des enfants aux écoles.

Comptant sur votre bienveillance envers et pour nos chérubins!

Noël aux écoles



Cette année encore la crise sanitaire a impacté le Noël des écoles. Le Père Noël est tout de même venu distribuer à chaque élève un sachet de chocolats, confectionné par la boulangerie Bruckert de Bart. La neige n'étant pas au rendez-vous il a troqué son traîneau contre une calèche pour rendre visite aux élèves à l'école.

Travaux des écoles

Depuis cet été, des travaux ont été réalisés sur le groupe scolaire en plus des travaux réguliers tel que l'entretien des espaces verts.

- traçage des lignes blanches au sol des cours de récréation
- reprise des lasures en blanc
- changement de la descente des eaux pluviales du bâtiment Victor Hugo
- peinture des pupitres en maternelle
- reprise des enrobés de la cour.

Les travaux se poursuivront sur l'année 2022 afin d'accueillir du mieux possible les enfants de la commune.

Tablettes numériques

L'école primaire continue son évolution dans l'ère du numérique. Elle a été équipée de bornes wifi, d'un ordinateur portable pour les institutrices, ainsi que de 9 tablettes iPad avec chariot de stockage et 18 casques fin d'année 2021, permettant de faire travailler 18 élèves simultanément.

Périscolaire

Cette année, le périscolaire propose aux enfants de faire le tour du monde à travers de nombreuses activités : activités artistiques, sports nationaux étrangers, activités culinaires... Tant de choix s'offrent à eux !!

Chaque période de vacances aura sa thématique!

D'ailleurs, les enfants ont fait le tour du monde en 10 jours, pour aider Phileas FOGG à réussir son pari, durant les vacances d'automne !

Actuellement, ils visitent les pays nordiques lors des accueils des mercredis!

Pour celles d'hiver, les enfants se déplaceront jusqu'en Angleterre afin d'aider Sherlock Holmes à résoudre une enquête !

Pour plus d'informations ou inscription des enfants pour qu'ils prennent part à l'aventure, n'hésitez pas à contacter la directrice. Gaëlle LAVIGNAC au 03-81-97-30-87 ou au 06-47-46-35-81 !!





Noël des aînés

Dans une volonté d'améliorer les actions de Noël en direction des habitants de plus de 75 ans de la commune, l'offre s'est étoffée.

Les aînés ont pu choisir soit un colis gourmand, soit de participer au repas des aînés, soit un bon d'achat dans les commerces de BART : chacun pouvant trouver son bonheur dans un contexte sanitaire encore compliqué.

Dans la démarche de favoriser les échanges et les liens sociaux, les résidents de l'EHPAD « Le Chant de l'Eau » sont également invités pour la première fois.

Malheureusement, le contexte sanitaire de la fin de l'année a conduit à l'annulation du repas des aînés. Les inscrits ont alors bénéficié d'un bon d'achat et les résidents de l'EHPAD ont tous reçu un cadeau.



Carte Avantages Jeunes

Le Centre Communal d'Action Sociale diversifie son offre ! A la rentrée scolaire 2021, il a proposé aux jeunes bartoises et bartois la possibilité d'obtenir la carte Avantages Jeunes à un tarif plus que préférentiel : 2€. Cette opération a attiré une quarantaine d'habitants.

Cette initiative a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs des jeunes et jeunes adultes bartois de moins de 30 ans. En effet, la carte propose près de 3 200 avantages et réductions.





100 ans ...

Monsieur le Maire a rendu visite à Madame ROSSET, à l'EHPAD Béthanie à Désandans au mois de juin pour lui souhaiter son anniversaire. Madame ROSSET a fêté ses 100 ans le 23 juin.

« Le Fil d'Ariane » 🕯

Le CCAS de BART propose à ses habitants âgés et isolés de bénéficier gratuitement du dispositif « Le Fil d'Ariane » (dispositif proposé par le Lions Club de Montbéliard). Il s'agit d'une petite boîte



permettant de communiquer toutes les informations utiles aux services de secours en cas d'intervention à domicile. La boîte contient une fiche d'information à compléter : d'une part des renseignements d'ordre social (personne à contacter, médecin traitant, coordonnées, ...), d'autre part, des renseignements médicaux (traitements, allergies, antécédents médicaux, ...). La boîte est à placer au réfrigérateur (car tout le monde en possède un) sur lequel un autocollant est placé afin d'indiquer au secours qu'ils y trouveront ces renseignements, incontournables pour une meilleure prise en charge.

Toute personne intéressée est invitée à prendre contact avec la Mairie de BART.

Cérémonies

Cérémonie du 11 novembre avec la participation des élèves de l'école primaire et un hommage à Monsieur LACHAIZE



Cérémonie du 17 novembre. libération de Bart



Hommage

Le 17 novembre 1984, Monsieur Pierre LACHAIZE est décoré sur la place du 17 novembre 1944 par le Colonnel REVEILLOU qui commandait le Groupe « Vigan-Braquet » Libérateur de BART.

Un hommage solennel a été rendu à Monsieur LACHAIZE lors de la cérémonie du 11 novembre 2021 suite à sa disparition le vendredi 8 octobre.



Distillerie et salle de réunion

Suite à la vente de la villa associative, des locaux ont été construits dans les actuels ateliers municipaux pour y accueillir un local distillerie et ainsi permettre aux Bartois ou à d'autres citoyens de pérenniser leurs activités de distillation.

Pour rappel, les tarifs de location sont : Habitants de Bart : 26 € la journée et 51 € pour un extérieur. Une facturation de consommation d'eau et d'électricité est ajoutée après utilisation.

Ce local est également utilisé par les associations de chasse et de pêche.

Le second local, chauffé, sera aménagé et mis à disposition des associations locales pour des réunions.

Coût des travaux des locaux distillerie et salle de réunion : 21 246.38 € TTC.

Le Football Club de Bart fait confiance aux jeunes!



Fort de ses 300 licenciés, dirigeants et bénévoles, le Football Club de Bart, malgré un contexte difficile dû à la Covid, a choisi de faire confiance aux jeunes et notamment à Cédric Lothaire en créant un poste en CDI au club.

Grâce au Groupement d'Employeurs de Profession Sport et Loisirs 25-90, le FC Bart a pu embaucher Cédric Lothaire à partir du 1 er septembre 2021.

Cédric, 23 ans, déjà diplômé de 2 licences STAPS, a réussi cette année son Brevet d'éducateur de football (BEF) lui permettant d'entraîner au niveau régional. C'est donc naturellement, après 10 années passées au club, comme joueur et entraîneur d'équipes jeunes, que Cédric a repris les rennes de l'équipe première de Bart évoluant dans le championnat Régional 2. Cédric a effectué au mois de septembre 2021 son passage de témoin de coach de l'équipe première avec Clément BRUOT, ancien responsable séniors.

En plus de son poste d'entraîneur de l'équipe sénior, Cédric est responsable de l'école de foot de Bart et porte un regard attentif sur toutes les catégories, des U6 au U18. Cela représente un effectif d'environ 176 joueurs. Et pour l'aider dans ses fonctions, Cédric peut compter sur d'autres jeunes éducateurs du club comme Théo JANDOT, Mathieu LE, Mark FROMMERTHZ, Gaétan DECIZE, Corentin ZOBENBHULER, Yohann SCHORI ou encore Antonin MOZIMAN. Tous investis et volontaires pour entraîner et transmettre leur passion aux plus jeunes!

L'AC de Bart

Une nouvelle association est créée dans notre village : l'AC de Bart. L'Association Culturelle offrira à ses membres cotisants des activités gratuites, ludiques, culturelles, qui vous donneront à vous, Bartois, des occasions de vous rencontrer et de créer des liens.

Cette association est animée par Madame Sylvie Bertin, nouvelle arrivante dans notre commune.

Une nouvelle dynamique se crée :

Le Club de conversation anglaise se rencontre 2 fois par mois, pour le plus grand plaisir de ses membres. Viendront ensuite en 2022 de nouvelles activités, permettant de se divertir, de s'enrichir au contact des uns, des autres.

Les nuits de la lecture en partenariat avec l'association Lire et faire Lire et la Ligue de l'Enseignement. Trois soirées sont prévues, au cours desquelles vous pourrez vous ressourcer après une journée de travail ou d'activités familiales intenses. Le premier thème sera «Aimons toujours! Aimons encore!» de Victor Hugo.

Au cours de l'assemblée générale constitutive qui aura lieu en début d'année, venez rejoindre et essayer toutes les activités de cette nouvelle association.

L'AC de Bart est impatiente de vous rencontrer en 2022, et vous présente ses meilleurs voeux !

Contact: Sylvie BERTIN au 06-65-57-40-16

Malgré l'annulation du repas dansant pour le **Téléthon 2021** compte tenu de la situation sanitaire, les dons issus de la mairie, des associations, des élus et des particuliers ont été reversés à l'AFM Téléthon le vendredi 3 décembre pour un montant total de 1 175€.

L'association de Chasse de Bart, l'ACCA compte plusieurs adhérents depuis plusieurs années. La période de chasse s'étend du 21 septembre 2021 au 28 février 2022.

Bibliothèque de Bart

En dépit d'un contexte difficile ces deux dernières années, la Bibliothèque de Bart s'est efforcée de vous accueillir et d'être attentive à l'actualité littéraire : un travail de remise en forme du blog est en cours. Il est proposé pour l'année 2022 des apéritifs littéraires dans le local : le premier aura lieu le 13/03 et vous pourrez échanger sur 2 livres que vous trouverez à la bibliothèque, «Il était une fois l'inspecteur Chen» de Qiu Kialong et «Alabama 1963» de Ludovic Manchotte, présenter un coup de cœur ou simplement écouter. L'organisation de dictées en partenariat avec Belfortho dans la grande salle de l'EHPAD si le contexte sanitaire le permet, la lecture aux primaires les mercredis à 17h à la bibliothèque les

5/01, 2/02, 2/03, 6/04, 4/05, 1/06 (le choix sera affiché à la bibliothèque), et l'accueil des classes avec leurs professeurs des écoles.

La bibliothèque n'oublie pas Pierre LACHAIZE, un des fondateurs et membre actif depuis plus de 30 ans qui a soutenu l'activité au service de tous les Bartois.

l'association vous attend avec joie rue du Moulin pour répondre à vos envies de lecture et d'évasion.

Atelier work out

Une nouvelle aire de loisirs est intallée depuis début octobre entre l'EHPAD Le Chant de l'eau et les terrains de tennis, le long de la coulée verte.

Un atelier work out et deux vélos ont pris place dans le paysage et sont libres d'accès à tous !

Pour information, le work out est un loisir sportif mêlant la gymnastique, la musculation et mélangeant figures de force, de souplesse, d'équilibre et d'agilité!

D'autres aires de jeux seront réhabilitées et verront le jour prochainement...





Les Bartoons

Les Bartoons est l'association des parents d'élèves des écoles maternelle et primaire de Bart, qui réalise diverses actions afin d'encourager et de soutenir financièrement la réalisation de projets au sein de ces écoles : Ventes périodiques de goûters lors des récréations ou des sorties d'école, mais également vente de sapins de Noël, de saucisses-fromage, ...

Toutes les ventes sont ouvertes à la population bartoise et extérieure : les bons de commandes sont disponibles sur la page facebook des Bartoons et sur le facebook de la mairie!

https://www.facebook.com/les-Bartoons

Pour les ventes ou pour participer, donner de votre temps, ... il est aussi possible de contacter directement les membres du bureau par l'intermédiaire de la page Facebook ou en obtenant les coordonnées sur le site de la mairie, rubrique « Les Associations »

L'association participe également aux actions communes avec la mairie: commémorations, Téléthon, brioches pour l'ADAPEI, ...

Le samedi 05 mars 2022 aura lieu

un après-midi jeux de société inter-générations, au foyer culturel, avec buvette et vente de gourmandises : ouvert à toute la population, l'association vous y attend nombreux, dans le respect des consignes sanitaires!

Monsieur ROY, Président du club informatique de Bart vous accueille pour vous initier à l'informatique en général. Voici quelques créations humoristiques permettant d'appréhender les fonctions de mise en page!



Mme Ola Vache Rue des Pis 25200 Acomté

Tel: 03 25 12 10 meumeu@orange.fr



Retour sur la fête du 25/09

A l'initiative de l'amicale du personnel de la commune de Bart, les associations Bartoises, les élus de la commune de Bart et de nombreux partenaires locaux ont organisé la 1ère fête du village le 25 septembre dernier.

Fête originale par l'envergure qu'elle a prise au cours des mois de préparation et par l'investissement de toutes et tous, la commune peut se prévaloir du passage de près de 2500 personnes.

Chaque visiteur a pu trouver son plaisir! Dès 06 heures du matin, le vide-grenier, marché artisanal, activités pour enfants, structures gonflables et manèges, restauration midi et soir, balades en calèche, activité tir à la carabine laser... vous attendaient.

L'harmonie «Jazz Band» d'Audincourt, les danseuses de Bart - Studio 212, le groupe «Gipsy Passion» ont ponctué la journée avant de laisser place à un concert U2 sur «grand écran».

Merci à tous les participants. Ce fut une réelle et belle réussite que le collectif d'organisateurs souhaie renouveler en septembre 2022.







Carrefour Express

2ème semestre 2022, Carrefour Express s'installera à Bart dans le bâtiment de l'entreprise Pargaud dont la commune a acquis le rez-de-chaussée. Le magasin s'étendra sur 270 m² dont 170 m² dévolus à l'espace de vente. Un véritable « plus » pour la population bartoise dont l'atout principal sera les horaires d'ouverture du lundi au samedi de 7h30 à 21h. Vous y trouverez une offre complète de produits, une gamme de produits Bio, des fruits et légumes frais de qualité!



Rue du Général de Gaulle

Les travaux d'aménagement de la rue du Général de Gaulle sont terminés. Pour rappel, la réfection des réseaux d'assainissement a été prise en charge par les services de Pays de Montbéliard Agglomération, l'enfouissement des réseaux secs (Téléphonie, électricité et alimentation des éclairages publics) a été réalisé en partenariat avec le SYDED et l'aménagement de voirie a été confié, sous appel d'offres, à l'entreprise CLIMENT TP.

La seconde tranche de travaux nous a permis d'améliorer la sécurité routière en réalisant un carrefour à feux «récompenses» et un ralentisseur pour «réduire» la vitesse des véhicules. Les élus municipaux, en accord avec les services du Département, ont profité de cet aménagement pour rénover totalement l'étanchéité du Pont du Rupt et en accord avec les services de Pays de Montbéliard Agglomération pour réhabiliter les aménagements et arrêts de bus.

Nous pouvons nous féliciter de cette belle réalisation et remercier toutes les entreprises investies dans l'ensemble du projet. Nous tenons également à remercier les Bartoises et les Bartois pour leur patience car les travaux ont dû être interrompus sur une longue période de crise sanitaire.

Ces travaux en quelques chiffres:

Charges des enfouissements de réseaux secs : 530 320 € (Commune de Bart: 346 320 € / SYDED : 184 000 €)

Aménagement de voirie, trottoirs et feux tricolores : 676 856 €

(Soutien financier du département : 273 076 €)

Maîtrise d'ouvrage : 13 778 € Charge totale du projet : 1 220 954 € Recettes globales du projet : 457 076 €

A la charge de la commune de Bart : 763 878 €

Villa Génération

En partenariat avec Néolia dans le cadre de son opération locative Villa Génération, 24 logements locatifs T2 et T3 verront le jour en 2024 sur le terrain entre l'EHPAD et le foyer culturel. Ces derniers seront adaptés et destinés aux séniors. Ce concept d'habitat en collectivité pour des personnes âgées autonomes offrira sécurité et convivialité de par sa situation privilégiée ainsi que ses services : salle commune et une hôtesse présente, référente pour tous les aspects de la vie quotidienne des résidents de ce quartier !





Élagage et entretien anciennes berges du rupt

Les travaux ont été effectués au mois d'octobre et sont importants pour drainer l'eau en cas de crue du Rupt.

Coût: 960 €

Eclairage public

La commune s'est dotée d'horloges pour l'ensemble des armoires électriques concernant l'éclairage public. Ce nouveau dispositif permet de sécuriser au maximum les différentes voiries de la commune et de s'adapter au juste besoin des usagers de l'espace public.

Ce dernier pourrait également, après étude, accroître la démarche d'économies d'énergie entreprise par la municipalité en effectuant des coupures nocturnes.





Exposition

La Mairie s'ouvre à la culture et à l'art, à destination de ses administrés. Une première exposition s'est tenue en salle du Conseil durant 15 jours, fin octobre et début novembre. Monsieur PIERNAVEJIA, bartois passionné par l'histoire de la commune, a exposé une partie de sa collection de documents, photographies et illustrations diverses de la commune remontant à près de deux siècles. Cette exposition permettait de découvrir des lieux, personnes et événements qui ont marqué l'histoire et la vie de notre village. Nous vous tiendrons informés des futures expositions qui pourront y être organisées.

Horaires de bricolage et jardinage





Jours ouvrés : 8h-12h / 14h-19h Samedi : 9h-12h / 15h-19h Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Entretien

Attention, pour des motifs d'environnement, de sécurité et d'hygiène, Monsieur le Maire peut produire un arrêté de mise en demeure envers le propriétaire concerné avec un délai imparti de 15 jours ouvrés. A l'issue et sans action du propriétaire, il procède d'office à l'exécution des travaux de remise en état du terrain, des friches ou des tailles pour cesser les nuisances occasionnées par le non entretien de terrains en zone habitée ou le dépôt irrégulier des déchets. Le coût est répercuté au propriétaire en défaut, à raison de 60 € de l'heure par agent ayant été détaché pour effectuer les travaux.

Pour éviter d'en arriver à ce point, pensez à entretenir vos terrains et tout ce qui dépasserait sur le domaine public... Respectons-nous les uns et les autres !

Vie du Conseil Municipal

Lundi 25 octobre, Monsieur Pierre SCHLATTER, ancien Maire et conseiller municipal, a présenté sa démission à Monsieur Le Maire, Eric LAMY. Madame Muriel PARIS, candidate suivante sur la liste « Expérience et renouveau » le remplace.

Déploiement fibre

La majorité des foyers de la commune est raccordable à la fibre optique. Les derniers étant en cours de raccordement sont situés principalement rue du Général de Gaulle direction Bavans et à Bart la Fonderie. Plus d'informations sur cartefibre.arcep.fr



Calendrier

La commune a décidé de vous offrir un calendrier avec une projection des événements se déroulant sur notre territoire ainsi qu'une nouvelle cartographie vous permettant de vous repérer en un clin d'oeil sur l'ensemble du village!

Attention, vu la situation sanitaire, il est possible que certaines manifestations soient annulées et/ou reportées. Pour être sûr de ne rien rater de la vie de la Commune de Bart, suivez-nous sur nos différents médias!



Concours photo

Pour bien débuter cette année 2022, laissez-vous tenter par ce concours photo ouvert à tous les habitants de Bart, peu importe l'âge.

Surprenez-nous par vos talents artistiques !!!



Rappel

Plusieurs médias sont à votre disposition gratuitement pour être informé de tout ce qui se passe sur notre commune : alors ne tardez plus à nous suivre !

- Site internet : www.bart.fr
- Page Facebook : BART Officiel (@MairieBART)
- Application mobile CityALL téléchargeable sur Android et IOS
- Panneau lumineux à l'entrée de ville (côté Sainte-Suzanne)
- Panneaux d'affichage dans les quartiers



Décès

Janvier:

· M. MARQUET Michel

Février:

- · Mme BLANCHARD Héloïse
- · Mme BILLOTTE Jacqueline épouse DEVAUX

Mars:

· Mme BRUOT Jeannette épouse FOURNIER

Juillet:

- · M. MICHEL Gérard
- · M. VILLEGER Gérard

Août:

· Mme DUSAPIN Jeannine épouse COUTURIER

Septembre:

· Mme MICHELIN Solange épouse CASPARD

Octobre:

- · Mme SIDORENKO Nina épouse CHAVANNE
- · M. LACHAIZE Pierre
- · M. MALARD Frédéric

Novembre:

· Mme PETITJEAN Geneviève épouse MARTIN

Décembre :

• Mme FEUVRIER-ETEVENARD Josiane épouse LOVITON



Naissance

Janvier:

• PATERNOTTE Swann (M. PATERNOTTE Romain et Mme SCHNEIDER Sandy)

Avril:

· HADDAD Amir (M. HADDAD Djamel-Edine et Mme HADDAD Anissa)

Mai:

- JOUFFROY Emy (M. JOUFFROY Thomas et Mme CORREIA Andrea)
- CHENET Raphaël, René, Roger (M. CHENET Simon et Mme RÉMOND Camille)

Juin:

- CROUTEL Achille (M. CROUTEL Romain et Mme SORDELET Zélie)
- DUHAMEL Tessa (M. DUHAMEL Thierry et Mme ÖZER Ciydem)

Juillet:

- GUILLEMIN Valentine, Lila, Lolita (M. GUILLEMIN Jonathan et Mme JUILLARD Cécile)
- REMILLET Marceau (M. REMILLET Jean-Philippe et Mme RICHARD Lucie)

Août:

- GERALDES Julia (M. GERALDES Cédric et Mme ANTONI Léa)
- BLANCHARD Romane, Aurélie, Andréa (M. BLANCHARD Nicolas et Mme MARGUIER Iris)

Septembre:

• SAOUDI Nassim (M. SAOUDI Mohamed et Mme GUERIN Adeline)

Octobre:

- CORDIER Marius (M. CORDIER Romain et Mme MANET Émilie)
- BARKACH Massil, Auguste (M. BARKACH Rachid et Mme BARKACH Murielle)
- · SELLAK Leïa (M. SELLAK Jaouad et Mme DRICI Sarah)

 PELLETIER Alessandro (M. PELLETIER Mickaël et Mme BISCHOFF Clélia)

Novembre:

• ZAOUI Zayn (M. ZAOUI Mehdi et Mme EL MOUHAFID Safaa)

Décembre :

• MULLER Liam (M. MULLER Julien et Mme TRITEN Mathilde)

PACS

Mars:

• M. BRUNNER Antoine et Mme BERTHELOT Laura

· Décembre :

M. ARDITO Jean-Lionel et Mme CHIPPEAUX Adeline

Mariage

Janvier:

- M. HALTER Jean-Claude et Mme BARRET Nelly
- M. SAOUDI Mohamed et Mme GUERIN Adeline

Juillet:

• M. THIERRY Roger et Mme MAZZUCCA Manuela

Août:

• M. LE PARC Alex et Mme ABDALLAH Samantha

Octobre:

• M. ROTHE Bastien et Mme STOCKY Bérénice

Novembre:

• M. DUCRET Pierre-Louis et Mme DULUARD Océane

Coordonnées utiles :

- MAIRIE: 03 81 90 78 50 mairie.bart@orange.fr
- APPLICATION MOBILE GRATUITE CITYALL : onglet « signalements »
- AGENCE POSTALE: 03 81 90 78 56